https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4390

25 surveillants en moins en Bourgogne à la rentrée 2013 !

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -

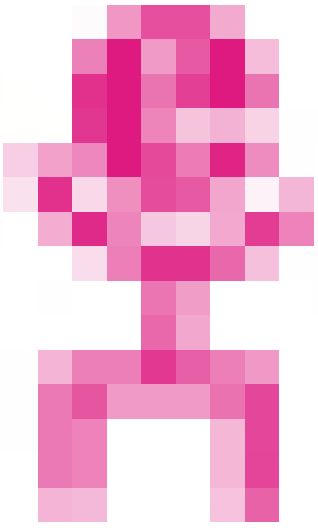

Date de mise en ligne : lundi 3 juin 2013

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

A la rentrée de septembre 2013, les collèges et lycées de Bourgogne s'apprêtent à accueillir 800 élèves de plus. Pourtant, le rectorat de Dijon (comme tous les rectorats de France) va diminuer le nombre de postes de surveillants ou d'assistants pédagogiques (moins 25).

- Dans le 21, moins 3 postes
- Dans le 58, moins 6 postes
- Dans le 71, moins 10 postes
- Dans le 89, moins 6 postes

A la rentrée dernière de septembre 2012, le tout nouveau ministre de l'Education Nationale avait recréé 40 postes pour déjà accueillir 800 élèves de plus.

Quelle est donc cette politique de gribouille du ministère ?

Alors que les 81 créations de postes d'enseignants compensent à peine l'augmentation du nombre d'élèves, alors que tout le monde reconnait la nécessité d'assurer une présence accrue d'adultes dans les établissements scolaires, le ministère réduit leur nombre.

Et ce ne sont pas les « emplois » d'avenir professeurs qui peuvent compenser cette baisse puisque ceux-ci sont étudiants, présents uniquement dans les classes et non dans l'encadrement des élèves en dehors de la classe !

Et pour aggraver encore un peu plus la situation des élèves, les crédits d'Etat délégués aux établissements vont également diminuer (ils servent par exemple en collège à l'achat des manuels scolaires et des carnets de correspondance, aux droits de reprographie).

Le SNES-FSU s'adresse solennellement au ministre et aux élus : la qualité de l'enseignement et de l'accueil des élèves dans les collèges et lycées ne doit pas se dégrader à la rentrée prochaine, il faut créer des postes de surveillants, il faut augmenter les crédits pédagogiques.

Copyright © SNES Dijon